

**JEAN COUTU**  
Sherbrooke et Rock Forest  
**COMPAREZ**  
**MAC LEANS**  
DENTIFRICE **48¢**  
Tube 75 mL  
Quantité: 1 500  
Valable du 7 au 9 septembre 1994

**MONT BELLEVUE A3**



**Un ambitieux plan d'aménagement de 1,3 million \$**

## Johnson: «Il faut choisir entre protéger l'avenir ou se faire avoir»

Michel MORIN Sherbrooke

Pour le premier ministre Daniel Johnson, le temps est venu pour les électeurs de s'accorder un moment de réflexion avant de choisir entre la voie de la stabilité incarnée à ses yeux par les libéraux et une autre, celle du PQ, qui «hy-pothèque l'avenir.»

son, l'élection du Parti québécois impliquerait, dès le 13 septembre, la mise en branle du processus devant conduire à la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

«Le premier geste d'un gouvernement péquiste sera de faire une déclaration disant que le Québec entend accéder à sa pleine souveraineté. Et le 15 novembre, date ultime pour présenter des projets de loi, on se retrouvera en commission constitutionnelle. Et le 22 décembre, quand on fera le bilan, est-ce que le PQ aura mis sur pied des stages en milieu de travail, est-ce que le PQ aura fait des choses pour nos agriculteurs, est-ce qu'on aura eu des projets de loi? Et en février, est-ce qu'on trouvera que l'option du PQ protège l'avenir ou dira-t-on, au contraire, qu'on s'est fait avoir?»

Rappelant le référendum du gouvernement de René Lévesque en 1980, Daniel Johnson a insisté pour dire que cette consultation avait profondément divisé le Québec. Et il prédit la même chose, si le Parti québécois de Jacques Parizeau est porté au pouvoir.

«Et avant même que l'année scolaire soit terminée, on se retrouvera en campagne référendaire, de renchérir Daniel Johnson. Et alors, quelle que soit la réponse au référendum, le Québec aura été affaibli. Et si la population dit oui à ce référendum, on s'engage dans des coûts totalement imprévisibles.»

**Protection de l'avenir**

Après avoir fait part de ce scénario, Daniel Johnson a soutenu que l'équipe libérale proposait pour sa part la stabilité. Stabilité économique et politique.

«Ce que j'offre, c'est l'engagement de protéger l'avenir. Jamais il n'y aura de recul ni de division entre les Québécois tant que je serai là. Et j'insiste sur trois points: le caractère distinct du Québec, la limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa et le

plein exercice de nos compétences, de soutenir le chef du Parti libéral, réitérant son engagement d'adopter, dès sa réélection, une loi anti-déficit.

Le premier ministre du Québec était accompagné de la vice-première ministre, Monique Gagnon-

Tremblay, de Gilles Lapointe, candidat dans Sherbrooke, de Robert Benoit, député sortant d'Orford. Jean Charest, chef du Parti conservateur, a également pris part à l'événement.

**JUGEMENT A2**

**L'homme d'affaires Robert Proteau doit rembourser 83 200 \$ à la Caisse pop Sherbrooke-Est**



Daniel Johnson

A3), le chef du Parti libéral du Québec a pour la première fois évoqué, et dans le détail, la possibilité que le Parti québécois prenne le pouvoir le 12 septembre.

Et c'est en partant de cette éventualité que Daniel Johnson a décrit un scénario pour le moins sombre pour les Québécois au lendemain d'une victoire péquiste.

«Les gens ont un choix. Le choix de protéger l'avenir et le choix de se faire avoir. Et on ne peut se reconforter en se disant qu'on peut toujours voter non (sur la souveraineté) dans huit ou 10 mois.»

Parce que, soutient Daniel John-

**Chez nous**

**Canton de Magog**

**Une récolte multicolore: 300 000 grappes de glaiéuls!**



**Plessisville**

**La SAQ lance une liqueur à base de sirop d'érable**

**Thetford Mines**

**Des opposants souhaitent transformer le vieux cimetière en un site historique**

**CAHIER B**

**MÉTÉO A2**

(250e jour de l'année)

**Nuageux: max. 16  
60 p.c. probab. averses  
Lever du soleil: 6h15  
Coucher du soleil: 19h14  
Demain: nuageux avec éclaircies, max. 16**

**RENDEZ-VOUS 94**



**Des propriétaires de machines vidéopoker perturbent la sortie du chef libéral à Sherbrooke (A3)**

**Innovatech: Gagnon-Tremblay et Turcotte se contredisent (C6)**

**Parizeau questionne le «virage nationaliste» de Johnson (D8)**

## Sherbrooke aura le 9-1-1 dans un an

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les citoyens de Sherbrooke auront en principe accès au 9-1-1 dans un an: le conseil municipal demande en effet à Bell Québec d'installer pour août ou septembre 1995 ce service d'urgence téléphonique, qui permet de rejoindre rapidement policiers, ambulanciers, ou pompiers.

«Le service sera en fonction en 1995, vers le 1er août ou le 1er septembre, et si Sherbrooke possède le 9-1-1 elle pourra desservir d'autres municipalités», a indiqué le maire Paul Gervais, hier soir, à la suite de l'appui unanime des élus à une résolution en faveur de ce projet.

«On ne pouvait attendre que tous les conseils passent des résolutions, il fallait que Sherbrooke prenne l'initiative», a-t-il dit, au sujet de ce service réclamé depuis 1992 par le Comité 9-1-1 Estrie.

Plus récemment, le Comité 9-1-1 pressait les élus de la région de passer aux actes.

Invité à expliquer les délais pour la décision de Sherbrooke, le maire Gervais a répondu qu'il avait fallu

attendre notamment après le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a approuvé en août 1993 l'implantation d'un réseau provincial 9-1-1 au Québec.

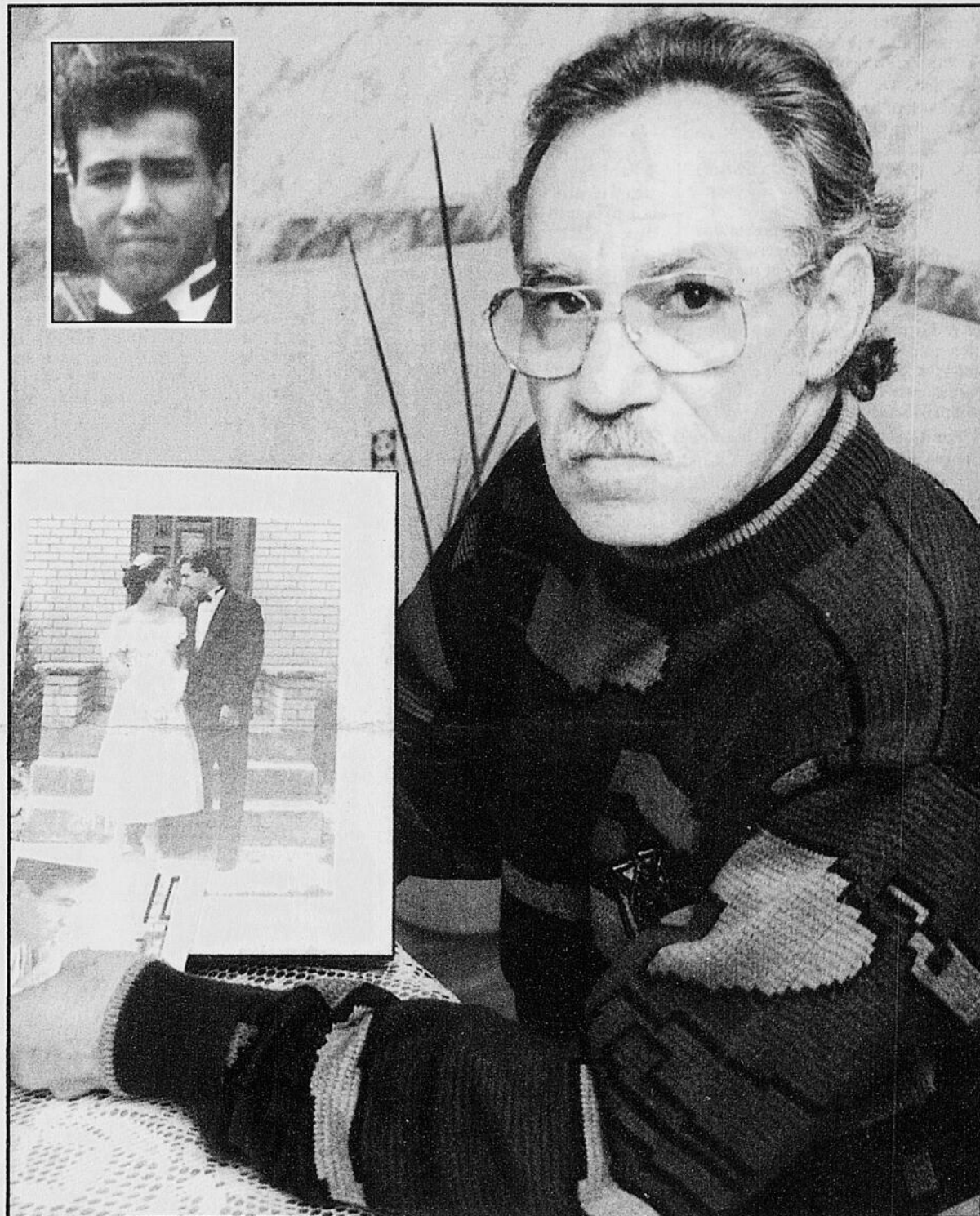
De plus, Sherbrooke a réalisé une étude sur ce projet et en a commandé une autre à la firme Services conseils Chabot, au coût de 20 000 \$.

Selon le maire, les coûts d'un tel service pour la Ville seront de 100 000 à 200 000 \$ selon le scénario retenu, c'est à dire si la municipalité retient le service 9-1-1 qu'offrira Bell Québec à compter de janvier prochain, ou si elle se dote de son propre centre de réponse.

À la suite d'une entente entre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et Bell Québec, les municipalités qui offrent le 9-1-1 ou qui souhaitent l'offrir pourront tarifier sur le compte de l'abonné les frais d'exploitation de ce service.

Les frais mensuels peuvent atteindre un maximum de 79 cents pour le 9-1-1, soit 32 cents pour couvrir les frais d'équipement et d'installation du réseau et 47 cents pour les coûts d'exploitation de la centrale 9-1-1.

**«MON FILS N'AVAIT PAS D'ENNEMI»**



Jacques Laplante affirme que son fils Pascal (en mortaise) n'avait pas l'habitude de se trouver dans des endroits louches, comme c'était le cas en fin de semaine. Ici, il montre des photos de Pascal, décédé en fin de semaine dans une fusillade survenue dans un bar clandestin à Sherbrooke.

## «Ce n'est pas à lui que le meurtrier en voulait»

Le père de Pascal Laplante croit au mauvais concours de circonstances

Claude PLANTE Sherbrooke

«Mon fils se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment. Je ne lui connais pas d'ennemi.»

Pascal Laplante, 25 ans, décédé à Sherbrooke samedi à la suite d'un échange de coups de feu survenu dans un bar clandestin, n'avait pas l'habitude de se trouver dans ce genre d'endroit, affirme son père Jacques Laplante, l'air complètement atterré par les événements. D'après lui, le meurtrier, qui court toujours d'ailleurs, n'en voulait absolument pas à son fils.

«C'était un bon vivant, continuait-il, la voix basse et étouffée par l'émotion. Tout le monde l'aimait. Il n'avait pas d'ennemi, j'en suis sûr.»

Pascal Laplante, un travailleur de la construction, était en congé à Sherbrooke pour cette longue fin

de semaine de trois jours. Pour souligner l'événement, celui qui doit souvent travailler à l'extérieur de la région à cause de son boulot a décidé d'aller se divertir en ville avec un de ses amis et l'amie de coeur de ce dernier.

Selon le père, la soirée de samedi aurait débuté dans un établissement licencé. C'est dans l'euphorie, dit-il, que le trio a pris la décision de la terminer dans le bar clandestin. «Quand le gars (le meurtrier) est entré dans le bar, il a sorti deux fusils et s'est mis à crier. Mon fils, et tout le monde dans le bar, ont sauté dessus pour le maîtriser. Ils ont réussi à lui enlever un fusil, mais pas l'autre.»

«Il a tiré et c'est mon fils qui a été atteint. Ce n'est pas à lui que le gars en voulait.»

**Sa copine enceinte**

M. Laplante, toujours au bord des larmes, mentionne que la copine de son fils, sur le point d'ac-

coucher, n'a pas voulu aller avec eux, compte tenu de sa situation. Fanny Valois doit accoucher ces jours-ci.

«Elle doit accoucher d'ici vendredi. Elle prend cela difficilement, ça fait cinq ans qu'ils se connaissent. Elle a des hauts et des bas depuis la mort de Pascal. Il avait une bonne relation avec elle et ses beaux-parents.»

«Il voulait profiter de la fin de semaine dernière pour sortir un peu. Il disait que c'était probablement sa dernière avant de devenir papa. Après, ça devait être plus difficile.»

Si hier M. Laplante a décidé de se livrer de la sorte à La Tribune, c'est qu'il veut prévenir toute rumeur qui pourrait circuler sur le compte de son fils. «Nous voulons tous garder un bon souvenir de lui», déclare-t-il en larmes.

**Son employeur réclame justice (A3)**

Pour tout vendre... il vous faut

Les petites annonces **564-0999**  
**La Tribune**

## EMPLOIS DU JOUR

### Représentant vente et marketing

Code prof: 6411 # 2881704  
Lieu: Estrie-Mauricie-Bois-Francis  
Salaire: 15 % après 20 000 \$/an + 5 % permanent plein temps, 40 h/sem., jour allocations mensuelles 450 \$, dépenses voiture  
Exigences: connaissance informatique, entregent, dynamique, organisée et autonome, bilingue, doit posséder voiture  
Fonctions: développer nouveaux marchés et pour centre de formation spécialisée en bureautique, animer séminaires, premier six mois: 15% + allocations de voiture, après six mois 20 000 \$/an + 5% + allocation de voiture.

### Techn. assistance sociale

Code prof: 4212 # 2895825  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 474,83 à 664,95 \$/sem., temporaire, de jour, 8h30 à 16h30  
Exigences: remplacement sur liste de rappel, DEC service social ou travailleuse social, mature, avoir initiative, de préférence connaissance et expérience des problèmes des personnes âgées  
Fonctions: travailler auprès de la clientèle âgée.

### Ingenieur en bâtiments

Code prof: 2131 # 2894445  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 12,14 \$/heure (425 \$/sem.), 35 h/sem., temporaire 22 sem., début 06/09  
Exigences: Art. 25, être prestataire d'ass.-chômage, être ingénieur en bâtiment (construction) et membre de l'Ordre des ingénieurs  
Fonctions: élaboration d'un plan de rénovation des bâtiments, effectuer une évaluation complète de tous les bâtiments et accessoires, rédiger un rapport des coûts, recommandations et plan.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

### Pour trouver un emploi rapidement, appelez le Club de recherche d'emploi de l'Estrie

C'est efficace et c'est gratuit  
Une priorité est accordée aux prestataires de l'assurance-chômage

**(819) 563-9111**  
234, rue Dufferin, bureau 410  
68397

# La Caisse de Sherbrooke-Est doit verser 1000 \$

□ Robert Proteau n'a pas obtenu les 1,1 million \$ réclamés et devra rembourser 83 283 \$

Jacques LEMOINE Sherbrooke

L'homme d'affaires Robert Proteau n'obtient qu'une compensation de 1000 \$ sur sa réclamation de 1 103 119 \$ à la Caisse populaire Sherbrooke-Est et à un cadre, tandis que lui-même et ses sociétés commerciales devront rembourser 83 283 \$ à cette institution financière.

Ces décisions viennent d'être rendues par le juge Jean-Jude Chabot, de la Cour supérieure du district de Saint-François, en marge de cette affaire largement médiatisée.

M. Proteau avait poursuivi la Caisse populaire et M. Robert Aubé en dommages-intérêts, à la suite d'une saisie avant jugement pratiquée contre ses biens le 22 juin 1990 par l'institution, qui a intenté cinq actions sur prêts totalisant 165 581 \$

contre lui et ses sociétés.

La caisse avait accordé mainlevée de toutes les saisies 11 jours plus tard.

M. Proteau se plaignait que les faits allégués dans l'affidavit au soutien du bref de saisie avant jugement étaient faux, que la caisse a procédé de manière intempestive, illégale et malicieuse à la saisie de tous ses comptes et que cela avait porté une atteinte grave à sa réputation.

Le tribunal a plutôt retenu les prétentions de Me Paul Dunnigan, qui avait plaidé que la caisse était justifiée d'agir pour la protection de ses droits, parce que M. Proteau était en défaut de respecter ses obligations envers ses créanciers et qu'il n'y avait pas de lien de causalité entre les dommages réclamés et la faute invoquée.

Cette décision judiciaire tombe pendant l'année du cinquantenaire

de la Caisse populaire Sherbrooke-Est.

Dans cette cause, le tribunal devait déterminer si la Caisse populaire et M. Aubé ont commis une faute, si M. Proteau a subi des dommages et s'il y a un lien de causalité entre la faute reprochée et les dommages allégués.

### Retards

Selon le jugement, M. Proteau accusait des retards dans ses emprunts à cette époque et savait que la caisse perdait patience face à ses atermoiements, même s'il cherchait à obtenir du financement étranger.

Le juge Chabot a retenu que la caisse avait des motifs sérieux et raisonnables de rappeler ses prêts et d'agir pour la protection de ses droits, parce que M. Proteau était en défaut de respecter ses engagements auprès d'elle.

Mais à son avis, l'affidavit de M.

Aubé était à sa face même insuffisant pour justifier la saisie avant jugement.

La cour est d'opinion que la saisie pratiquée était abusive et irréfléchie, parce que la preuve n'a pas démontré que le demandeur cherchait frauduleusement à se soustraire à ses obligations, ni démontré de manœuvres déloyales de sa part ou d'actes destinés à soustraire ses biens à l'exécution normale de ses créanciers.

En l'espèce, la conduite des défendeurs constitue une faute civile pouvant engager leur responsabilité, si cette faute a causé des dommages à M. Proteau.

Il n'y a pas eu de preuve à l'effet que la saisie en elle-même des comptes dans les institutions bancaires ait eu quelque conséquence que ce soit.

Le juge Chabot estime donc qu'il n'y a pas eu de dommages résultant

directement de la saisie pratiquée sur les comptes dans les diverses institutions.

### À cause de l'endettement

C'est l'état d'endettement élevé de M. Proteau, conjugué à un manque de revenus suffisants et à des pertes financières subies en 90, qui ont provoqué la déconfiture apparente de M. Proteau et non pas l'effet dévastateur de l'affidavit de M. Aubé ainsi qu'il le prétend, selon l'opinion de la cour.

L'intention de la caisse en procédant à cette saisie n'était pas de détruire la réputation de M. Proteau, mais de mettre la pression sur lui pour qu'il paie ses dettes.

Dans les circonstances, le juge Chabot est d'opinion qu'une somme de 1000 \$ compensera adéquatement les dommages moraux subis par le demandeur à la suite de cette atteinte à sa réputation.

# «L'individu qui a tué Pascal Laplante doit payer»

- Pierre Therrien, son employeur

Claude PLANTE Sherbrooke

À l'heure du meurtre de Pascal Laplante, l'employeur de ce dernier, Pierre Therrien, propriétaire d'une entreprise de construction de Windsor, demande que justice soit faite. Il espère au plus haut point qu'on arrête et qu'on punisse l'homme qui a tué celui qui a été pendant six ans son employé.

«Je n'accepte pas sa mort, dit-il en entrevue téléphonique. L'individu qui l'a tué doit être arrêté et doit payer pour ce qu'il a fait. C'est dur à accepter.»

«Après six ans, il n'était pas simplement un employé, Pascal était devenu un ami. Il sera difficilement remplaçable. En plus d'être un bon employé, il possédait une excellente condition physique.»

Rappelons que samedi soir dernier, Pascal Laplante, 25 ans, a été tué de deux coups de feu après qu'un individu se soit présenté dans un bar clandestin où il se trouvait.

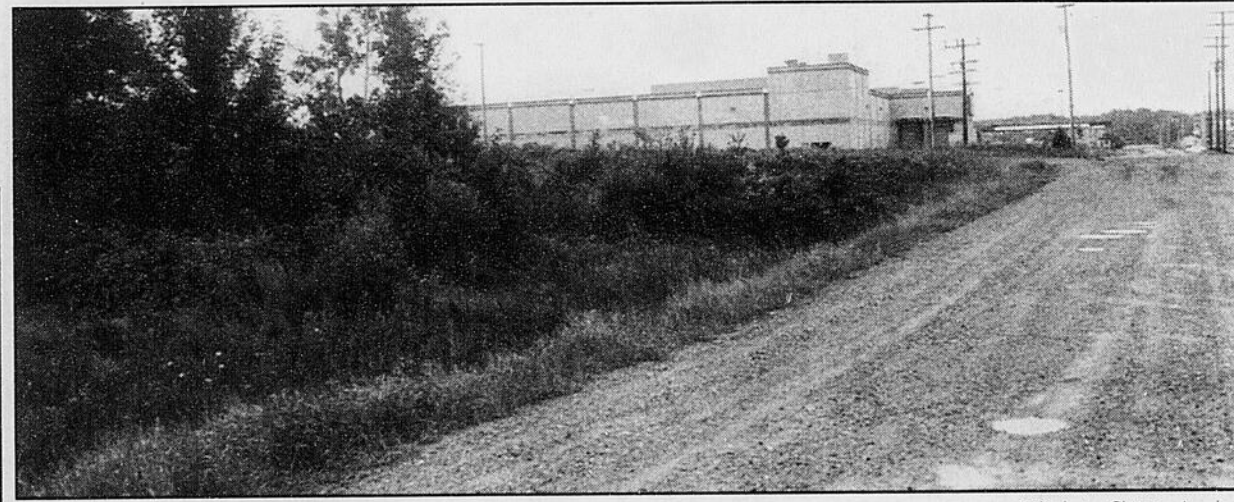
L'entrepreneur et propriétaire des Entreprises Pierre Therrien ne peut dire où se tenait Pascal Laplante les fins de semaine, mais il affirme cependant que la semaine les sorties se faisaient plutôt rares. «Nous travaillons souvent à l'exté-

rieur, explique-t-il. Je n'ai jamais eu de problème avec lui. S'il sortait, il revenait toujours de bonne heure.»

### Tous les enquêteurs mobilisés

La Sûreté municipale (SM) de Sherbrooke a mobilisé tous ses enquêteurs dans le but de solutionner le deuxième meurtre de l'année à Sherbrooke. Selon l'agent Serge Fournier, on a dans la journée d'hier revu toutes les informations recueillies au cours du week-end dans cette affaire. Pour l'instant, personne n'est soupçonné.

«Nous reparlons aux gens qui ont été interrogés en fin de semaine. Nous cherchons de nouvelles pistes.»



La Ville de Sherbrooke tiendra un référendum le 20 novembre prochain sur le règlement destiné à agrandir la zone commerciale le long de l'autoroute 410, près du boulevard Portland. Un groupe de promoteurs locaux veut construire un centre commercial sur ces terrains.

Téléphoto, Christian Landry

## CONCOURS La Tribune

Découpez le...

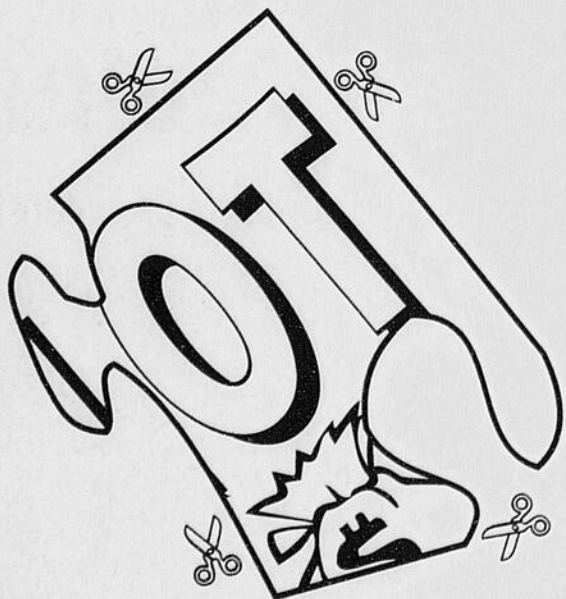
# CASSE-TÊTE

5700\$ EN PRIX À GAGNER!

Facile!...Découpez «La pièce du jour» et collez-la sur l'illustration maîtresse qui paraîtra dans La Tribune les samedis 3 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 5 novembre et 26 novembre 1994.

Dès qu'un casse-tête est complété, retournez-le à La Tribune et participez au tirage du prix illustré qui aura lieu le 22 décembre 1994. Pour plus de détails, surveillez la publicité du concours dans le journal de samedi. Règlement disponible à La Tribune. Bonne chance!

### «La pièce du jour»



Pour vous abonner, 564-5466 1 800 567-6955 (extérieur)

## Zone commerciale le long de la 410

# Sherbrooke opte pour le référendum

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke tiendra un référendum le 20 novembre prochain sur le règlement numéro 3501-26 destiné à agrandir la zone commerciale le long de l'autoroute 410, près du boulevard Portland, où un groupe de promoteurs locaux compte investir 20 millions \$ en trois ans pour un centre commercial.

Les élus municipaux en ont décidé ainsi hier soir, sur recommandation du conseiller du district du Carrefour, Jacques Jubinville, qui a rappelé que lors de la tenue d'un registre municipal, en août, 46 citoyens touchés par le projet

s'étaient opposés au changement de zonage, alors que 45 signatures étaient requises.

«Deux séances officielles de consultation ont eu lieu dans le secteur et une majorité se sont montrés favorables au projet», a souligné le conseiller Jubinville, ajoutant toutefois qu'«en cours de route les propriétaires de zones contiguës ont demandé d'avoir un droit de regard, ce qui fait que le nombre de personnes habilitées à voter a été porté à 339».

M. Jubinville a fait valoir en outre que seulement huit des signataires du registre municipal avaient participé aux séances de consultation.

«Donc, pour que la démocratie puisse s'exercer, je pense qu'il est opportun de donner suite à la demande des citoyens», a-t-il fait valoir, estimant que le fait de tenir le référendum le 20 novembre allait permettre d'éviter d'en faire un enjeu électoral.

Les élections municipales ont lieu le 6 novembre à Sherbrooke.

Une résidente du secteur, Gisèle Lamothe, s'est toutefois déclarée «décue qu'on ait demandé un référendum parce que les gens venus signer le registre pour affirmer leur désaccord sont directement touchés par le projet, principalement ceux de la rue Alexandre-Migneault».

Le coût du référendum sera de 3500 \$, dont 3000 \$ seront aux frais des promoteurs.

## RÉSULTATS

Lotto-Québec

Banco Tirage du 94-09-06

1	2	11	12	13
17	23	28	29	30
39	42	44	45	51
52	61	64	69	70

Prochain tirage: 94-09-07

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## LA QUOTIDIENNE 059-1451

### La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:  
— Camélot et camelots motorisés  
Prix de vente suggéré incluant I.P.S. payée par le camelot: \$3,43  
taxe de vente du Québec: \$0,22  
Coût à l'abonné: \$3,65

ENVOI DE PUBLICITÉ:  
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVQ \$17,74 = \$290,59  
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVQ \$ 9,74 = \$159,54  
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVQ \$ 5,56 = \$ 91,16  
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVQ \$ 3,48 = \$ 56,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:  
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVQ \$21,56 = \$353,26  
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVQ \$12,87 = \$210,82  
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVQ \$ 7,65 = \$125,35  
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVQ \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max. 16	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE min 9	CIEL VARIABLE max 16	CIEL VARIABLE 9/18	ENSOLEILLÉ 7/18

## Dans le monde

Aujourd'hui		Aujourd'hui	
Min.	Max.	Min.	Max.
Bruxelles	14 19	London	12 18
La Caire	23 35	Los Angeles	22 33
Chicago	14 18	Madrid	18 35
Copenhague	12 18	Miami	26 33
Francofort	10 20	New York	12 24
Genève	14 25	Oslo	11 15
Helsinki	15 18	Paris	11 18
Jérusalem	18 29	San Francisco	12 23

## INDEX

Arts:	C-5	Horoscope:	B-4
Bandes dessinées:	B-4	Messier en liberté:	B-4
Décès:	D-7	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1
Éditorial:	A-6		

# Johnson a droit à une algarade au sujet des vidéo-pokers

□ 216 Estriens menacés de perdre leur emploi accompagnaient Pierre Bourgault

Michel MORIN Sherbrooke

Le premier ministre Daniel Johnson a été vivement pris à partie hier à Sherbrooke par l'Association de l'amusement du Québec. Pas moins de 216 personnes menacées de perdre leur emploi en raison de la prise de contrôle des jeux de vidéo-poker par Loto-Québec, recrutées uniquement en Estrie, avaient d'ailleurs investi la grande salle du Centre des congrès Delta.

Venant juste de terminer son allocution devant la Chambre de commerce de Sherbrooke, Daniel Johnson a dû essuyer les foudres de Pierre Bourgault, porte-parole de l'organisme. Citant une étude du Bureau de la statistique du Québec et du ministère des Finances, M.

**En guise de protestation, les membres de l'Association de l'amusement du Québec avaient hissé au sommet d'une grue une immense reproduction d'une machine de vidéo-poker, avec l'inscription «perte 16 600 emplois» dessus.**

Bourgault a soutenu que pas moins de 16 600 pertes d'emploi sont envisagées maintenant que la société Loto-Québec a pris le contrôle des jeux de vidéo-poker.

Les 216 Estriens victimes de la nouvelle politique de l'État se sont levés d'un trait quand leur porte-parole a voulu donner au premier ministre un aperçu des conséquences de la décision de son gouvernement, en adoptant la Loi 84.

### Inflexible

Mais le premier ministre s'est montré inflexible, même devant cette manifestation spontanée. «Quand allez-vous finir de massacrer l'entreprise privée?», de questionner Pierre Bourgault.

«En raison des impacts sociaux qu'a le jeu sur les gens, en particulier sur les jeunes, notre décision ne changera pas, a dit Daniel Johnson. Il y aura d'autres activités, comme l'entretien, la fabrication, la livraison et la réparation de ces machines qui devront être effectuées par des gens. Si ce ne sont pas les mêmes entreprises qui font ce travail, il y en



aura d'autres. Mais il n'est pas question de revenir sur notre décision.»

Pierre Bourgault a tenté de revenir à la charge, en accusant les administrateurs de Loto-Québec d'être incompetents et «de se faire graisser sous la table.»

### Huées

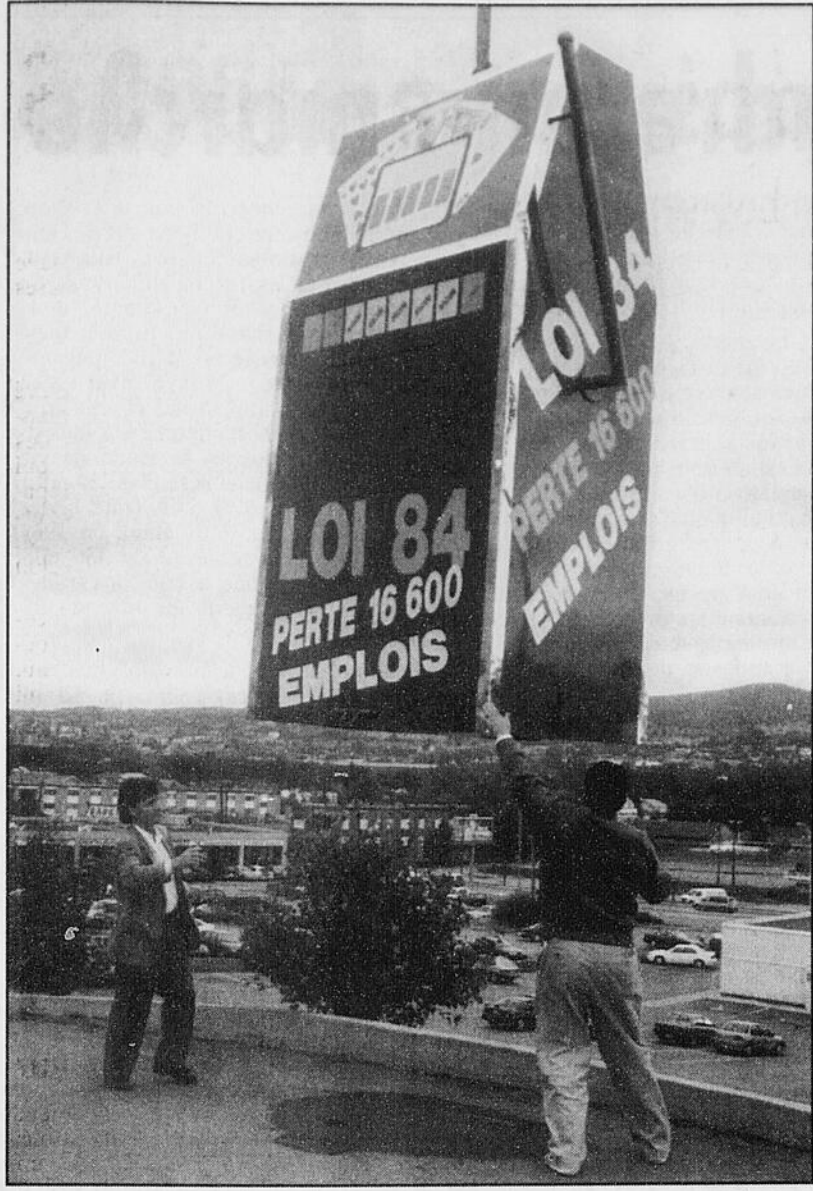
À ce moment, la maître de cérémonie est intervenu, demandant au porte-parole de l'Association de l'amusement du Québec de mettre un terme à son attaque. Les huées

des autres convives qui en avaient assez entendu se sont alors fait entendre.

Et à défaut d'autres interventions, la période de question a pris fin sur une note passablement décousue.

Plus tard, en conférence de presse, le premier ministre a réitéré sa position, soutenant que la Loi 84 ne subirait aucune modification. Qui plus est, la vice-première ministre Monique Gagnon-Tremblay devait faire savoir que l'entreprise à laquelle appartient Pierre Bourgault n'avait même pas soumissionné pour un contrat d'entretien et de réparation des nouvelles machines de vidéo-poker gérées par Loto-Québec.

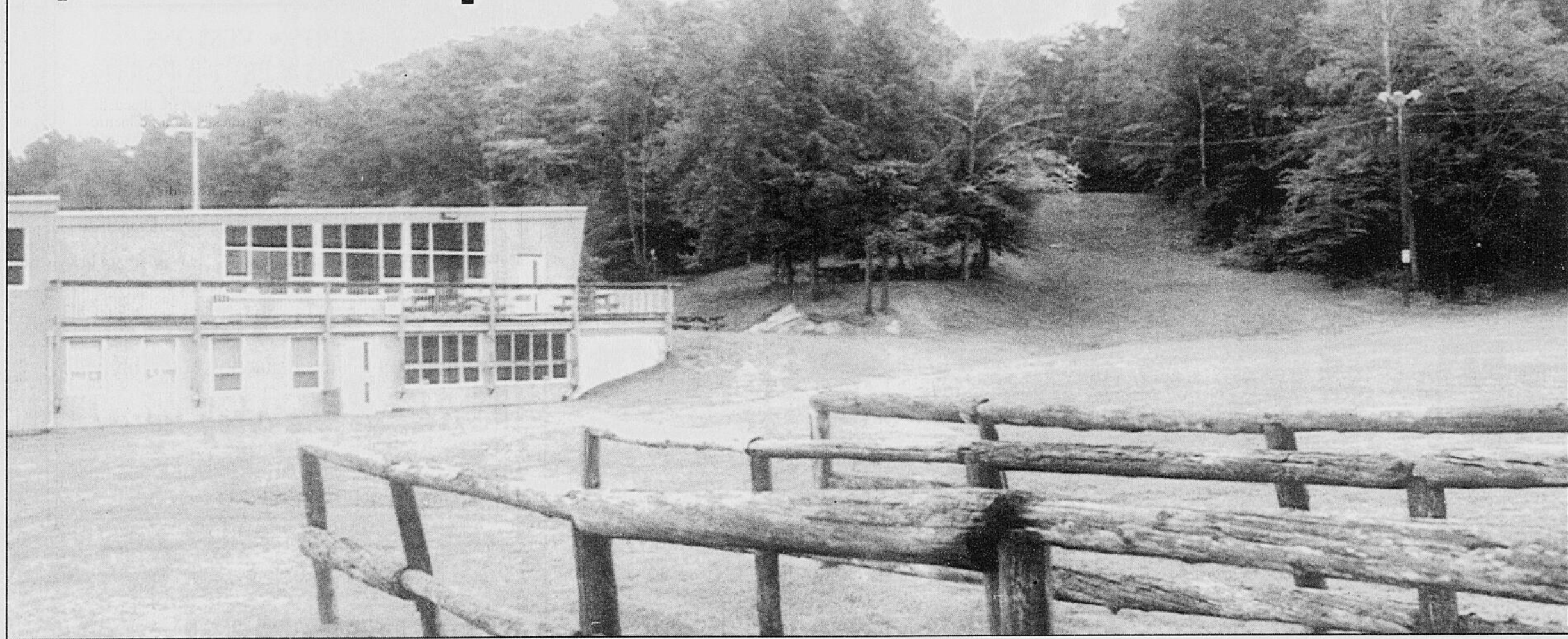
En guise de protestation, les membres avaient également hissé au sommet d'une grue une immense reproduction d'une machine de vidéo-poker, à l'extérieur du Centre des congrès Delta. Et plusieurs reportages télévisés de la presse nationale ont été effectués près de cette reproduction symbolique.



Téléphoto

Rien n'est acquis pour l'instant

## Ambitieux plan d'aménagement de 1,3 million \$ pour le mont Bellevue



Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke a en main un ambitieux plan d'aménagement du mont Bellevue de 1,3 million \$ sur cinq ans à réaliser en partenariat avec l'Université de Sherbrooke et le secteur privé, pour en faire un centre de loisirs et de plein air quatre saisons à vocation régionale.

«L'objectif premier de ce plan là est de donner accès au mont Bellevue à l'ensemble de la population, actuellement c'est plus ou moins

possible en raison de l'état des sentiers», a indiqué hier, lors du comité plénier des élus municipaux, l'urbaniste Pierre Langlois au sujet du mont Bellevue, cet espace vert de 200 hectares dont le plein potentiel n'a pas encore été mis en valeur.

Fait à signaler, le plan prévoit une somme de 325 000 \$ pour l'enneigement artificiel des pentes de ski, mais rien pour le drainage du stationnement derrière la rue Lalemant, ce qu'a vivement déploré le conseiller du district du mont Bellevue, Laurier Custeau.

Grosso modo le plan prévoit

deux types d'activités: celles nécessitant des aménagements légers (sentiers pédestres, ski de fond, tir à l'arc et aires d'observation) et celles exigeant des infrastructures plus lourdes (ski alpin, patinage, tennis, restauration, glissades, etc.).

Il comporte également la mise en place de nouveaux accès, l'aménagement de points d'observation, l'ajout d'un remonte-pente pour enfants, un parcours de tir à l'arc, une signalisation et des achats de terrains, notamment auprès des Soeurs de la Sainte-Famille et de l'homme d'affaires Roger Labonté.

### Vocation régionale

La Ville de Sherbrooke entend en outre faire confirmer auprès de la MRC la vocation régionale du parc. Elle souhaite également s'associer avec l'Université de Sherbrooke et les municipalités avoisinantes pour financer certains aménagements.

L'ensemble des élus ont accueilli favorablement le plan d'aménagement, soulignant que les coûts sont réalistes.

Le conseiller Jacques Jubinville a pour sa part rappelé l'importance d'un partenariat avec le secteur privé pour développer des activités

spécialisées, par exemple en matière de restauration.

Son collègue Jean Perrault a fait remarquer à ce propos que des démarches avaient été entreprises il y a quelques années avec des gens d'affaires pour un projet de glissades d'eau, qui avait avorté.

Le maire Paul Gervais a de son côté souligné que le dépôt du plan au conseil municipal - en octobre - équivalait nullement à un engagement des élus de le réaliser.

Le conseiller municipal du district du Triplet, Jean-François Rouleau, qui s'est battu sans relâche pour le projet de canons à neige, a

souligné que le document a au moins le mérite de démontrer que la Ville n'a pas l'intention d'abandonner le mont Bellevue.

Le maire Gervais avait envisagé à la fin de 1991 la possibilité de mettre fin aux activités du centre de ski pour réduire les dépenses de la Ville, ce qui avait suscité de vives protestations.

Selon le chef des services récréatifs et communautaires, Alvin Doucet, le plan démontre l'intérêt de la Ville de s'associer avec le privé non seulement pour des projets comme des glissades d'eau, mais également pour la gestion des équipements.

## Les rues de Sherbrooke seront bientôt transformées en chantiers

Sherbrooke (DD)

Les rues de Sherbrooke seront transformées en véritables chantiers de construction au cours des trois prochains mois: plusieurs millions \$ seront consacrés à la réfection des chaussées, trottoirs, égouts, parcs et en nouveaux feux de circulation grâce au programme des Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

«La Ville de Sherbrooke entreprendra des travaux importants, il y aura beaucoup de chantiers dans les rues, on prévoit une campagne d'information pour aviser les résidents des rues visées par les travaux et la mise en place de panneaux 48 heures à l'avance pour annoncer les chantiers», a indiqué hier soir au conseil municipal le maire Paul Gervais.

Sherbrooke prévoit consacrer 13,5 millions \$ sur deux ans (1994 et 1995) en travaux d'infrastructures, financés à parts égales par la Ville, Québec et Ottawa.

Seulement cet automne, plus de 4 millions \$ (sans compter les sommes prévues au budget d'immobilisations 1994 de la Ville) seront consacrés aux travaux de réfection, qui toucheront une trentaine de rues, de même qu'une douzaine de parcs municipaux, en plus de l'aménagement de pistes cyclables.

### Réponses attendues

La majorité des travaux seront confiés au secteur privé, a indiqué le directeur du service de la planification et des travaux publics, Michel Archambault.

La Ville attend d'autre part des ré-

ponses du gouvernement du Québec pour d'autres projets, dont la réfection complète de la rue des Grandes-Fourches Sud et la rénovation des stationnements à étages au centre-ville.

Lors du comité plénier des élus, hier après-midi, le conseiller du district du mont Bellevue, Laurier Custeau, a invité la Ville à faire le maximum pour respecter l'échéancier des travaux.

Daniel Leblanc, du service de la planification et des travaux publics, a indiqué à ce propos qu'une marge de manoeuvre est prévue et qu'«on pense être juste à 80 pour cent», soulignant toutefois que la température ou des délais imprévus chez les entrepreneurs privés pourraient retarder certains chantiers.

Et bien que ces travaux coïncide-

ront en bonne partie avec la prochaine campagne électorale municipale à Sherbrooke, le maire Gervais fait valoir que «le programme d'infrastructures est une promesse électorale du premier ministre Jean Chrétien et que c'était demandé depuis 1988 par la Fédération canadienne des municipalités».

De plus, dit-il, le programme n'a démarré qu'en juillet dernier et il a fallu que la Ville prépare les plans et devis des travaux.

Aussi, le maire ne voit pas de cadeau du ciel dans ces projets: «Oui, il y a des élections municipales à Sherbrooke, mais il n'y en a pas à Québec, par exemple, donc ça n'a aucune connotation politique».

À Rock Forest

## Arrêt des procédures contre un garagiste

Kathy NOËL Rock Forest

La Ville de Rock Forest arrêtera incessamment les procédures entamées en vue de la fermeture de l'Atelier mécanique Louis Bérubé inc., engagées pour faire respecter le règlement de zonage municipal.

Comme au moment où l'entreprise a été établie, en 1972, il n'y avait pas de règlement de zonage, le conseil a convenu de voter une proposition d'arrêt des procédures, reconnaissant ainsi à l'Atelier mécanique Louis Bérubé un droit acquis.

«Je trouve que la bataille a

été ardue, mentionne Jacqueline Bérubé. Nous leur avons fait comprendre qu'en ces temps difficiles, ce n'est pas le moment de couper le cou aux gens», ajoute l'épouse du propriétaire.

La dame a tenu à spécifier que si les garagistes non conformes au règlement n'ont pas payé de taxes d'affaires, c'est que la Ville ne les a jamais tenus de le faire.

Pour sa part, le maire, Bertrand Delisle, a précisé que la majorité des garagistes concernés se seraient conformés au règlement. Il en resterait seulement un qui résiste encore et ce cas serait associé à une nouvelle plainte formulée à la Ville.

# Kino-Québec invite les gens à prendre une marche

François GOUGEON

Sherbrooke

Allez! Tout le monde en marche... C'est l'invitation que lance Kino-Québec, un module de la direction de la Santé publique pour l'Estrie, en rappelant aux gens, particulièrement les 50 ans et plus, l'importance que la marche représente pour la santé-tant physique que psychologique.

Si tout le monde en est bien conscient, reste maintenant à mettre cela en pratique. Et, à cette fin, lors d'une conférence de presse tenue hier matin à la Maison de l'eau du parc Blanchard, à Sherbrooke, différents intervenants ont fait état des nouveaux outils mis à la disposition des gens, notamment une carte et un guide sur la façon de former un club de marche.

Concernant la carte tirée à 600 000 exemplaires et qu'on peut retrouver en différents endroits, comme les CLSC, on y propose trois parcours différents selon les habitudes de marche. Les marcheurs choisissent leur case-départ et avancent



d'une nouvelle case après chaque bonne marche de santé; une façon amusante et stimulante de suivre sa progression tout en marchant symboliquement tout le Québec.

Le guide pour la formation de clubs de marche se veut un autre élément pour susciter l'engouement. On souhaite ainsi voir se multiplier partout le modèle qui a d'ailleurs fait de l'Estrie un chef de file, avec la création il y a huit ans du club des marcheurs du Carrefour. Une porte-parole de ce groupe, Monique Codère, a témoigné hier du bienfait que ce regroupement a apporté, non seulement au niveau de la marche proprement dite mais en terme de liens amicaux, de solidarité.

La directrice de la Santé publique, Ginette Dorval, a vivement plaidé en faveur de la marche. C'est indéniable, a indiqué Mme Dorval,

que la marche contribue à la santé et au bien-être en prévenant des maladies cardio-vasculaires, ostéo-articulaires et les troubles mentaux. Se comparant avantageusement à la course, à la natation ou à la bicyclette, la marche est même «payante pour la santé». Mme Dorval a fait référence à une étude de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie qui montre que si le taux de 24 pour cent de gens dits actifs (une heure de marche par jour) établi en 1981 doublait, cela réduirait de 350 millions \$ par année le coût des traitements uniquement au niveau des maladies cardio-vasculaires.

Pour sa part, le porte-parole provincial de la campagne de Kino-Québec, l'artiste André Lejeune, a donné son propre exemple pour montrer les bienfaits de l'activité physique. Agé de 60 ans, il court les 10 kilomètres par jour depuis l'âge de 14 ans et complète cela d'une marche de un à deux kilomètres. «Si on veut garder la santé, il faut prendre les dispositions appropriées. La marche est une excellente activité et, même à l'extérieur, ça se pratique beau temps mauvais temps, en s'habillant en conséquence», résume M. Lejeune.

Téléphone par Claude Poulin

Le porte-parole provincial de la campagne de Kino-Québec, André Lejeune, a procédé en compagnie de la directrice de la Santé publique pour l'Estrie, Ginette Dorval, au dévoilement de la carte pour une «bonne marche de santé».

## GRANDE VENTE 90<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

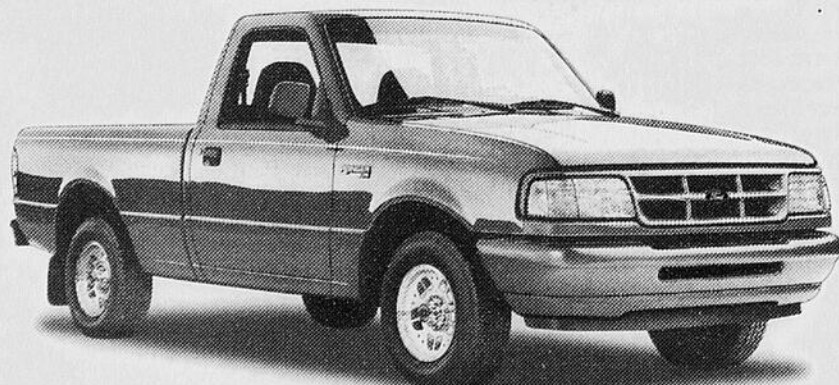
# ON FÊTE ÇA EN GRAND!

### Aerosport 16 990\$



- ♦ Moteur V6 de 3 litres ♦ Climatiseur ♦ Boîte automatique 4 vitesses
- ♦ Freins assistés avec antiblocage aux roues arrière ♦ Servodirection
- ♦ Groupe Décor Sport: jantes en aluminium, becquet avant, marchepieds, bandes décoratives

### Ranger XL 10 990\$\*\*



- ♦ Servofreins avec antiblocage aux roues arrière ♦ Servodirection ♦ Boîte manuelle 5 vitesses ♦ Radio AM/FM stéréo avec montre ♦ Banquette 60/40 en tissu
- ♦ Glaces teintées ♦ Jantes en aluminium coulé ♦ Pneus toutes saisons
- ♦ Pare-chocs arrière avec marchepied



Venez célébrer avec nous et profitez de ces rabais!



36 GARANTIE  
60 SANS FRANCHISE



ASSISTANCE  
ROUTIÈRE

Pour tout renseignement,  
1 800 561-FORD



PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

VENTE AU DÉTAIL DES MODÈLES 1994 À PARTIR DES STOCKS DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. \*SELON LE P.D.S.F. DE LAEROSTAR XL 1994 (4X2) 5 PASSAGERS AVEC GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 631A ET GROUPE D'OPTIONS DÉCOR SPORT 552 INCLUANT LES REMISES. \*\* SELON LE P.D.S.F. DU RANGER XL 1994 À CABINE SIMPLE AVEC EMPATTEMENT DE 108 PO, GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 840A, SERVODIRECTION ET REMISES INCLUSES. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES APPLICABLES EN SUS. LA TPS ET LA TVQ SONT PAYABLES SUR LE PLEIN PRIX D'ACHAT AVANT DÉDUCTION DES REMISES. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTES LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 \$ DE REMISE PAR AN, SOIT 3500 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA. ET JUSQU'À 1400 \$ PAR ANNÉE OU 7000 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. \* CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC.

72748

Maintenant ouvert

SPÉCIALITÉ — MODE



Jules  
**JV**  
Verreault inc.



Une continuité depuis 25 ans!

- HABITS • VESTONS
- PANTALONS • PRÊT-À-PORTER

Je  
**JV**  
vous offre

le service de rendez-vous mode privilège

Je  
**JV**  
vise

votre personnalité satisfaction et disponibilité

Bienvenue chez nous!

668, RUE KING EST, SHERBROOKE 566-6040

Face à Grand-Mère DÉLIA dans l'Est

68363

INVITATION

## AUX ADULTES

USINAGE SUR  
MACHINES-OUTILS  
À COMMANDES  
NUMÉRIQUES  
(perfectionnement)

Vise à développer les connaissances liées au réglage et à la conduite de machines à contrôle numérique utilisées pour l'usinage et diverses opérations sur des pièces mécaniques ainsi qu'à la vérification de la conformité des pièces aux plans et devis.

LIEU Sherbrooke

DURÉE 32 semaines

DATE Début : 94-10-17, fin : 95-06-09

CONDITIONS  
D'ADMISSION

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en techniques d'usinage ou avoir une formation équivalente reconnue par le MEQ et avoir travaillé ou avoir été en recherche active d'emploi pendant au moins un an suivant la fin du cours de base en techniques d'usinage.

Pour information et inscription :

Contacter le Service d'accueil et d'information de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, téléphone 822-5606.

Ce cours est organisé par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, en collaboration avec les Centres d'emploi du Canada et le Service d'éducation aux adultes du Collège de Sherbrooke.



Société québécoise  
de développement  
de la main-d'œuvre  
de l'Estrie

708356

# Johnson a un accrochage avec l'animateur Luc Laroche

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Les émissions de radio ne réussissent pas au premier ministre Daniel Johnson, qui après de sérieux accrochages avec Jean Lapierre et Gilles Proulx la semaine dernière à Montréal, s'est de nouveau tiré hier à Sherbrooke avec Luc Laroche au cours de son émission du midi à CHLT Radio.

Si le ton de l'émission a été relativement musclé, c'est une fois les micros fermés que la véritable épreuve de force s'est déroulée. Rappelons d'abord que durant l'émission, le premier ministre a révélé que le fabricant de joint d'étanchéité pour automobiles de Waterville, la compagnie Waterville T.G., a profité de subventions de Québec et d'Ottawa pour des montants respectifs de 2,5 millions \$.

Luc Laroche avait déclaré dans son introduction qui précédait une question que l'entreprise n'avait pas sollicité de subvention. Dans un premier temps, Daniel Johnson devait acquiescer à cette insertion. Toutefois, quelques minutes plus



Le ton entre le premier ministre Daniel Johnson et l'animateur Luc Laroche devait monter plus tard.

tard, après que son attaché de presse, Claude Lemieux, lui eût remis une note, le premier ministre devait affirmer que le conseil des ministres avait approuvé le 13 avril dernier, un décret portant le numéro 533-94 et autorisant le versement de la subvention.

L'émission terminée, l'attaché de presse du premier ministre, Claude Lemieux, a indiqué à l'animateur

qu'il était normal qu'il ignore le versement de cette subvention. Lemieux aurait précisé que le versement de la subvention n'avait pas été divulgué publiquement en raison des accords du Gatt et de l'ALENA, de peur de mettre en péril les emplois.

«Up-a-lye, Up-a-lye!», s'est écrié un Luc Laroche, tout rouge et réclamant la présence des journalistes

de la presse nationale. La scène devait finalement être croquée par le caméraman de la station de télévision Télé 7 de Sherbrooke.

«J'aimerais que tout le monde soit pris à témoin», de réclamer Luc Laroche.

Le premier ministre devait répéter que son gouvernement a bel et bien versé une subvention pendant que Claude Lemieux priait l'animateur de garder son calme et lui demandait de vérifier le tout auprès de l'entreprise. Luc Laroche devait à

son tour rétorquer qu'il avait obtenu une réponse négative de l'entreprise.

«Tu parles d'une histoire, extraordinaire, je n'ai jamais vu ça», a lancé un Daniel Johnson exaspéré en quittant les lieux.

## Plus une question de choix politiques que de sous, indique Malavoy

Sherbrooke (GF)

«Les sommes d'argent nécessaires sont souvent peu importantes. Il s'agit surtout d'une question de choix politiques.»

C'est ainsi que la candidate péquiste dans Sherbrooke, Marie Malavoy, a expliqué sur quoi peuvent s'appuyer les engagements précis qu'elle prend au nom de son parti afin d'améliorer la condition de femmes du Québec.

En ce qui concerne l'équité salariale, Mme Malavoy a expliqué que le Parti québécois veut légiférer dans le but de reconnaître le caractère systématique de la discrimination en emploi. Cette loi, a-t-elle expliqué, serait proactive. Elle ferait appel à une responsabilisation des employeurs et les obligerait à négocier l'élaboration d'un programme d'équité salariale avec les représentants des salariées. La taille des entreprises ainsi visées ne serait pas encore précisée.

Quant au dossier de la perception automatique des pensions alimentaires, elle a rappelé que son parti voulait établir un régime universel s'appliquant immédiatement après le jugement. Ce régime prévoit la mise sur pied d'un service de recherche des débiteurs introuvables.

Pour les garderies, Marie Malavoy a indiqué que le Parti québécois veut créer 8000 places supplémentaires par année. La somme forfaitaire de 6,5 millions \$ accordée par Québec serait également reconduite pour une période supplémentaire de six mois.

Enfin, a expliqué Mme Malavoy, le Parti québécois entend octroyer l'aide nécessaire aux organismes communautaires sur une base triennale et se propose, «dans la mesure où l'état des finances publiques le permettra, d'augmenter le niveau de financement de ces organismes».

### LE CACHE POT



**Mme Edith Racicot**  
décoratrice (designer)

Le Cache-Pot a le plaisir d'annoncer à sa clientèle que Mme Edith Racicot, décoratrice (designer) fait maintenant partie de son équipe Mme Racicot oeuvre dans le domaine de la décoration depuis plusieurs années et est reconnue pour la qualité de son service. Toute l'équipe du Cache-Pot lui souhaite la plus cordiale des bienvenues. Vous pouvez rejoindre Mme Racicot dès maintenant en composant:

**564-2965**

**Tourelles** 3025, rue King ouest, Sherbrooke

### Problèmes avec vos pieds?

- Pieds plats/creux
- Pieds déviés vers l'intérieur ou l'extérieur
- Hallux valgus (oignons)
- Épine de Lenoir
- Ongles incarnés ou épais (mycotiques)
- Douleurs chroniques (au dos, aux genoux souvent reliées à des problèmes de pied)
- Verrues, pied d'athlète, cors, corne, etc.
- Démarche anormale de votre enfant



**Patrice Roy Jr., D.P.M.**  
Docteur en médecine podiatrique

À Sherbrooke, Clinique podiatrique de l'Estrie et à Drummondville, votre podiatre Patrice Roy, D.P.M., peut vous aider à résoudre ces problèmes.



**PATRICE ROY D.P.M.** (Permis no 90-001)  
91, RUE PEEL, BUREAU 300  
SHERBROOKE  
Rendez-vous: 820-1157

**OUVERT BIEN TÔT LE SAMEDI**

1230, BOUL. MERCURE  
DRUMMONDVILLE  
Rendez-vous: 477-1833

\*Patrice Roy, D.P.M., est membre de la Corporation professionnelle des podiatres du Québec.

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**  
SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONE ANONYME ET CONFIDENTIEL

**BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!**

"Parler de ses ennuis n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance... une chance de mieux vivre."


**UNE LUEUR D'ESPOIR**

7 JOURS  
24 HEURES

SHERBROOKE ET RÉGION  
**564-2323**

SECTEURS INTERURBAINS (RÉGION 05)  
1-800-697-2641 67159

### NOMINATION



La direction des Pétroles D. Kirouac inc. est heureuse d'annoncer la nomination de M. Yves Lessard à titre de directeur des ventes et du service à la clientèle. Comptant 22 années d'expérience dans le domaine pétrolier, M. Lessard est reconnu pour son approche particulière et professionnelle auprès de sa clientèle. Obtenez un service hautement personnalisé en composant le numéro suivant:

**569-2563**

**LES PÉTROLES D. KIROUAC INC.**  
2020, rue Prospect  
Sherbrooke 69033

## Le Prohon inc

Réfrigération • Climatisation

**CLIMATISEZ VOTRE MAISON TOUT EN RÉDUISANT VOS COÛT D'ÉNERGIE DE 40%**

**PROGRAMME BI-ÉNERGIE PHASE 2 SUBVENTIONNÉ PAR HYDRO-QUÉBEC**

**L**e plus important distributeur de thermopompes de l'Estrie à votre service depuis 50 ans.

**V**otre maison a été bâtie avant 1981... Une merveilleuse opportunité s'offre à vous.

**L**e Prohon, seule compagnie agréée en Estrie, est fier de vous annoncer votre 2e chance pour la participation au programme de la bi-énergie en collaboration avec Virage rénovation.

**T**ransformez votre système de chauffage actuel et obtenez une meilleure efficacité ainsi qu'un meilleur confort au foyer.

**D**e plus, effectuez d'importantes économies sur vos prochaines factures d'électricité.

**L**'excellent service après-vente de Le Prohon inc., fait sa réputation depuis plus de 50 ans.

**P**our de plus amples informations, contactez Richard Samson.

3 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR!

6171, boul. Bourque, Rock Forest (Québec) (819)864-4255  
Drummondville, (819)478-0708 Granby, (514)378-1500

## GALERIES QUATRE SAISONS

# INFO SYS +

### AMA FAIT SA RENTRÉE...

Les Ordinateurs de Qualité Supérieure

La vente et le service des ordinateurs AMA sont assurés par

**AMA Québec**  
1-800-40-LOGIC

- QUÉBEC -  
Groupe Technologic  
683-1189  
Coop Concordia  
653-3102

- MONTRÉAL -  
Groupe Technologic  
848-7907  
Info Direct  
848-7906  
Coop Concordia  
848-7905

- CHICOUTIMI -  
Info Média  
545-0801

- GASPÉ -  
Info Média  
368-3055

- RIMOUSKI -  
Info Média  
725-3464

- CAPLAN -  
Info Média  
388-2002

- SEPT-ÎLES -  
Info Média  
962-2560

- SHERBROOKE -  
Info Média  
346-7587

**AVIS AUX ETUDIANTS!**  
PRÊT DE 3000\$ DISPONIBLE...



**5 ANS GARANTIE PROVINCIALE**

**INFO MEDIA**

CENTRE INFORMATIQUE  
**SHERBROOKE**  
930, 13e Avenue  
Sherbrooke  
346-7567

PARTENAIRE CERTIFIÉ TECHNOLOGIC

### le 12 septembre, votons

## POUR L'ÉQUIPE PRÊTE À L'ACTION !

- Pour replacer la question de l'emploi au sommet des priorités;
- Pour garantir une utilisation rationnelle des deniers publics;
- Pour un développement économique véritable et durable, s'harmonisant aux priorités établies par les intervenants de la région;
- Pour les jeunes qui ont besoin de formation et d'expérience adaptées pour faire leur place sur le marché du travail;
- Pour que l'Estrie soit représentée efficacement là où se discutent les questions concernant son développement...



**Marie MALAVOY**  
Sherbrooke



**René TURCOTTE**  
Saint-François



**Richard ARSENAULT**  
Richmond



**Ginette THERRIEN**  
Orford



**Jacques BLAIS**  
Mégantic-Compton



**Claude BOUCHER**  
Johnson



**Marie Paul BOURASSA-MAROIS**  
Brome-Missisquoi

**L'autre façon de gouverner.**



**Parti Québécois**

Autorisé et payé par Michel Hébert, agent officiel du Parti Québécois

# Éditorial

## Intrus au salon

Entrez au salon, vos ennemis vous y attendent. Voilà la situation qui se présentait au premier ministre Daniel Johnson, hier, dans la grande salle de l'hôtel Delta. L'invitation de la Chambre de Commerce de Sherbrooke s'est transformée en manifestation avec la présence de 216 représentants de l'Association de l'Amusement du Québec.



Jacques PRONOVOST

C'était inconvenant et déplacé.

La critique, les questions pointilleuses, les désaccords peuvent et doivent être abordés dans ce genre de causerie. Il est préférable qu'elles se fassent sur des sujets d'ordres généraux, des idéologies opposées ou des projets de nature publique. La façon de faire a aussi son importance quand on a un invité au salon.

Les gens de Windsor, avec à leur tête le commissaire industriel, Jocelyn Saint-Jean, l'avaient fait et bien fait l'an dernier en questionnant M. Johnson sur le dossier de la cogénération. Le désaccord était manifeste; la politesse et la retenue accordaient au dossier des gens de Windsor tout le sérieux qu'il méritait. On ne peut en dire autant des gens de l'Association de l'Amusement du Québec.

Ils auront effectivement capté l'attention. Mais ils ont mal choisi l'endroit et le temps. S'il s'agissait d'une manifestation, la bien-séance voulait qu'elle se fasse à l'extérieur de la salle. Les règles démocratiques permettent que l'on puisse contester les décisions. Encore faut-il savoir le faire. Les gens de l'Association de l'Amusement du Québec avaient plus de 6000 \$ à dépenser pour se faire le plaisir d'invectiver publiquement le premier ministre. L'effet eut été le même à l'entrée ou à la sortie. Ils se sont plutôt discrédités en choisissant de dîner avec les invités pour mieux les chahuter.

On ne peut par ailleurs féliciter les gens de la Chambre de Commerce pour cette invitation ratée. Ils auraient pu et auraient dû pouvoir contrôler leurs cartons d'invitation et éviter d'être manipulés par un groupe de pression.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce s'était placée elle-même dans une situation assez aberrante avec ce dîner-causerie libéral qui n'aura pas son équivalent du côté péquiste. À une semaine de l'élection, elle porte flanc à la critique des citoyens ordinaires autant que de certains de ses membres. Il y a un problème éthique à recevoir ainsi un seul acteur, si on veut garder une image de neutralité. Toutes les raisons sont bonnes pour expliquer cette décision, elle restera en apparence teintée de partisanerie.

## Bataille des deux Sherbrooke?

Les sondages menés pour le compte de La Tribune et CKSH et diffusés la semaine dernière démontrent clairement la force du vote péquiste en vue de l'élection du 12 septembre. Les libéraux éprouvent énormément de problèmes à renverser l'image d'un parti usé par ses huit années de pouvoir. Malgré l'importance du choix à faire, les Québécois disent vouloir d'abord et avant tout un changement de gouvernement.

Ces sondages n'apportent donc pas beaucoup de surprises sinon dans la circonscription de Saint-François. Le vote est encore polarisé en faveur du PQ dans Johnson, autrefois détenu par la péquiste Carmen Juneau. Sherbrooke, orpheline après le départ du libéral André J. Hamel, balancerait dans le camp de Parizeau. Voilà qui reflète assez bien les tendances observées depuis le début de cette campagne.

La surprise viendrait de Saint-François où la vice-première ministre en titre, Monique Gagnon-Tremblay serait nez-à-nez avec le péquiste René Turcotte.

La popularité personnelle de Mme Gagnon-Tremblay pourrait encore lui permettre cependant de limiter les dégâts pour son parti en Estrie. Son élection et celle de Marie Malavoy dans le comté voisin représenteraient aussi l'image que plusieurs observateurs se faisaient de la situation sherbrookoise il y a à peine un mois: «la bataille de deux femmes très sérieuses» pour les quatre prochaines années. Quelle que soit celle qui serait dans l'Opposition et celle au pouvoir.

À ce propos, il faut croire que le camp péquiste a répondu à l'interrogation estrienne sur sa représentation à un éventuel cabinet ministériel advenant qu'il prenne le pouvoir. Le Parti a inclut Marie Malavoy à sa publicité nationale, aux côtés du Dr Réjean Thomas de Montréal, de Jean Rochon, Jean Campeau et ses autres vedettes. Est-ce un mirage ou un message?

Encore faut-il que celle-ci soit élue. Le nombre d'indécis dans Sherbrooke permet encore à son adversaire, Gilles Lapointe, d'espérer faire mentir les sondages. Il en est de même pour Mme Gagnon-Tremblay et René Turcotte.

Les deux organisations ont d'ailleurs tout fait pour ne pas mettre en opposition directe ces deux femmes se présentant dans deux comtés voisins mais différents. Question de ne pas nuire à leurs propres candidats dans ces circonscriptions et de ne pas mêler les cartes pour les électeurs qui ne trouveront pas ces deux noms sur un même bulletin.

Circonscription aux délimitations floues, la région sherbrookoise pourrait donc se retrouver avec deux défenseurs aux visions opposées après le 12 septembre. Mais, comme le disent tous les politiciens, le vrai sondage ce sera celui de lundi prochain. Les Sherbrookois, de Sherbrooke et de Saint-François, donneront le ton des discussions des prochains quatre ans.

J.P.



## MONNAIE QUÉBÉCOISE

### TRIBUNE LIBRE

## Contre l'appui de Jean Charest aux libéraux

De Toronto, en partance pour Saskatoon, mercredi le 31 août, le député fédéral de Sherbrooke nous informe du fait qu'il appuie tous les candidats libéraux de l'Estrie à la présente élection, sous prétexte qu'ils ont livré la marchandise. M. Charest semble vraiment se contenter de très peu pour ses électeurs et les Estriens.

Je comprends que le fait d'être le chef d'une formation comptant deux députés (vous y compris) depuis le balayage de votre formation à l'automne 1993 et que vos nombreuses fonctions dans ce parti alors que vous étiez au pouvoir devaient et doivent encore vous forcer à passer beaucoup de temps ailleurs que dans votre comté, puissent vous empêcher de voir ou de connaître la triste réalité quotidienne dans laquelle se débattent vos sujets. Voici un bref aperçu de la réalité.

Les mêmes promesses d'investissements (Enviro-Accès, Institut de pharmacologie, Centre de recherche clinique) ont été faites par vous en catastrophe pendant la campagne fédérale 1993 et nous n'avons pas encore vu grand chose de concret à ce jour, exception faite d'Enviro-Accès qui semble en voie de devenir le lieu de recyclage privilégié de nombreux ex-membres de votre ex-cabinet, soudainement devenus des spécialistes en technologies environnementales.

Tant qu'au reste, (Institut de pharmacologie, Centre de recherche



Jean Charest

clinique, Université de Sherbrooke), il ne se passe rien sur le terrain et il ne se passera rien avant quelques années (avec de la chance) car au moment de toutes ces annonces à la vapeur en début d'été, il n'y avait pas de maquette, encore moins de plans et de devis. Comment dans ces conditions prévoir un échéancier et des coûts de réalisation qui soient crédibles? La formule de financement étant sérieusement mise en péril par les Fleurimontois dans le cas de l'Institut de pharmacologie.

Les Estriens ne sont pas contre ces promesses d'investissements, au

contraire, nous en voulons davantage et c'est parce que nous n'en n'avons pas suffisamment eu depuis trop longtemps, alors que nous avons connus et connaissons encore des fermetures et abandons des affaires par centaines, que l'Estrie s'appuie comme le reste du Québec à balayer le Parti libéral de la carte (à l'exception des circonscriptions de l'Ouest de Montréal et de l'Ouataouais, pour des raisons bien connues).

Les 13 000 chômeurs de l'Estrie et les 8000 autres personnes aptes au Travail devant se contenter de la Sécurité du revenu veulent du travail et des solutions pour s'en sortir, ce que vous et les libéraux provinciaux n'avez pas apporté pendant les deux mandats dont vous avez disposés.

Les libéraux provinciaux n'obtiennent pas la note de passage du au fait que leur bilan est bien mince et peu reluisant et que ni leur programme, ni leur équipe ne sont crédibles.

Au lieu d'appuyer de futurs perdants (qui ne vous ont pratiquement pas appuyé en octobre dernier, vous auriez mieux fait de vous abstenir et de respecter la volonté des gens de l'Estrie qui sont assez matures, compétents, informés et réalistes pour décider de leur avenir par et pour eux-mêmes.

Mario Theriault  
Sherbrooke

### QUESTION DU JOUR

## Comment jugez-vous la campagne électorale jusqu'à maintenant?



Julienne Bergeron, Sherbrooke: «J'ai un parti-pris, mais à date je suis satisfaite des sondages. J'espère que les gens ne se laisseront pas emballer par des promesses.»



Chantal Paradis, Sherbrooke: «Pour moi, il y a beaucoup de comédie dans un parti. J'espère que les gens vont tasser les promesses électorales pour faire le meilleur choix.»



Pierre Renaud, Sept-Îles: «A vrai dire, je n'ai pas eu le temps de la suivre et je garde mon opinion pour moi quant au déroulement, aux promesses et à l'issue.»



Marie-France Gingras, Sherbrooke: «C'est une farce. C'est de la rigolade. Ils sont prêts à dire n'importe quoi pour avoir un vote.»



Dany Rodrigue, Saint-Georges-de-Beauc: «Ça se passe entre deux partis. C'est dommage que Mario Dumont n'ait pas eu sa place au débat. Il n'y a rien pour les jeunes, pour les chômeurs diplômés, dans cette campagne.»

## Et on s'en étonnera!

Des Américains, on n'en voit plus beaucoup depuis quelques années dans la station touristique Magog-Orford.

Cet été, on en a même vu beaucoup moins que d'habitude. D'ordinaire, ils représentent autour de 4 pour cent des visiteurs reçus au



Gilles DALLAIRE

bureau d'information de la Corporation touristique Magog-Orford mais, en juillet, c'est à peine si 2 pour cent des 20 000 visiteurs qui s'y sont pointés étaient Américains.

Ce n'est certainement pas parce que la station touristique est à des années-lumière des États-Unis. Elle est à 15 minutes de Derby Line par l'autoroute 55, une voie rapide qui cesse lentement mais sûrement de ressembler à une piste afghane après le passage de blindés soviétiques, autant dire à la porte.

Ce n'est pas non plus parce qu'il n'y a rien à voir ou à faire dans la station touristique. Quand on se creuse le moindre de la tête, on n'a pas trop de peine à s'en mettre plein les yeux, les oreilles, les jambes et la panse.

C'est encore moins parce que les gens ne savent pas recevoir. La plupart sont chaleureux, polis et serviables. La plupart aussi sont droits comme l'épée du roi.

La plupart, j'ai bien dit, parce qu'il y a malheureusement quelques brebis galeuses: je pense à ces gens d'affaires peu nombreux mais encore trop, qui filoutent des visiteurs en refusant de leur donner la prime que commande la devise américaine.

J'ai fait hypocritement une petite enquête sans prétention scientifique. J'ai découvert qu'il y a deux ou trois pingres qui ne donnent aucune prime et qu'il y en a même un qui envoie paître sans ménagement le client qui ose lui faire remarquer que le dollar américain n'a pas tout à fait la même valeur que le dollar canadien. Il y en a aussi au moins un qui donne seulement une prime de 5 pour cent et trois ou quatre qui consentent, la mort dans l'âme, à donner une prime de 10 pour cent lorsqu'elle est réclamée. La plupart des gens d'affaires donnent cependant sans rechigner une prime de 25 pour cent, ainsi que les associations qui les regroupent l'ont recommandé l'année dernière, et l'antiquaire Alex van Gelder en donne même une de 40 pour cent.

Sans aller jusque là, ça ne nuit sans doute pas à l'image de la station touristique si la prime donnée collait d'aussi près que possible à celle que le dollar américain commande sur le marché des changes. Cette prime est d'à peu près 37 pour cent à l'heure actuelle, ce qui veut dire que, pour acheter un dollar américain, il faut déboursier 1,37 \$, sans compter les 2 cents que prendra le banquier pour se protéger contre une éventuelle baisse de la valeur de la devise américaine et se payer de sa peine. En supposant qu'il prenne aussi 2 cents quand il change un dollar américain contre un dollar canadien et de la menue monnaie, ça laisse quand même 1,35 \$. On pourrait faire une plus mauvaise affaire.

Au début de l'été, j'ai été témoin d'une scène d'un goût douteux dans un restaurant portant la bannière d'une chaîne québécoise de bon renom. Un visiteur américain qui venait de prendre un repas copieux en compagnie d'une femme, la sienne, je le suppose, et de trois enfants assez jeunes a sorti de son portefeuille trois billets américains de 20 \$ pour régler l'addition qui devait s'élever à une quarantaine de dollars. Quand il a constaté qu'on lui avait donné une prime de seulement 10 pour cent, il a fait remarquer que le taux de change officiel était beaucoup plus élevé que cela. Le propriétaire, qui avait entendu ses protestations, lui a dit sur un ton qui ne trahissait certainement pas la reconnaissance du ventre que c'était à prendre ou à laisser et que, si ça ne faisait pas son affaire, il n'aurait qu'à aller ailleurs la prochaine fois.

Une attitude comme celle-là, peu fréquente mais encore trop, ça donne mauvaise bouche à une station touristique. Ça fait croire, injustement, que des gens d'affaires ont pris pour eux le conseil que, dans ses Stances à un cambrioleur, Georges Brassens donne en post-scriptum au voleur qui s'est introduit chez lui: «Si le vol est l'art que tu préfères, // Ta seule vocation, ton unique talent, // Prends donc pignon sur rue, mets-toi dans les affaires // Et tu auras les flics même comme chaland.»

Gilles Dallaire

#### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

#### RÉDACTION

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

#### RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

#### STÉPHANE LAVALLÉE

Directeur de l'information

#### PUBLICITÉ

François Fouquet  
Directeur

#### PRODUCTION

Alain LeClerc  
Jacelyn Godbout  
Adjoints au directeur

#### PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

#### COMPTABILITÉ

André Roberge  
Contrôleur et  
adjoint au directeur

#### COMPTABILITÉ

André Corriveau  
Contrôleur

#### TIRAGE

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

#### TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

#### TIRAGE

André Casteau  
Adjoint au directeur

# Aucun emploi perdu à cause de la réforme du collégial

Michel RONDEAU Sherbrooke

La réforme du collégial, qui entre en vigueur cette année n'engendre pour l'instant ni mise en disponibilité ni perte d'emploi parmi le personnel du Collège de Sherbrooke. Au contraire, le Collège a embauché 9 professeurs de plus.

Selon le secrétaire général du Collège, M. Claude Courtemanche, bien que la réforme réduise de quatre à deux le nombre de cours d'éducation physique pour les nouveaux collégiens, il n'en demeure pas moins que ces élèves ont deux cours obligatoires à la session d'automne et à la session d'hiver et que les plus vieux restent sous l'ancien régime.

Cette situation, de même que l'accroissement de la clientèle, qui passe cette année au-dessus de la barre des 6000 élèves, ont obligé le Collège à embaucher un éducateur physique de plus que l'an dernier.

En philosophie, le renouveau de l'enseignement collégial réduit d'un le nombre de cours, sauf que tous les élèves suivent des cours de philosophie, ce qui n'entraîne pas de réduction pour cette année.

Du côté de l'anglais et du français, les nouvelles exigences de la formation initiale, c'est-à-dire la formation de base, ont été augmentées pour les élèves qui arrivent au Collège. L'anglais est devenu obligatoire et, en français, on trouve des

cours de langue maternelle et des cours sur les courants littéraires. Le Collège a ainsi été amené à embaucher un professeur d'anglais de plus et sept professeurs de français supplémentaires.

Compte tenu des nouvelles exigences, signale M. Courtemanche, «les professeurs ont, depuis janvier, travaillé très fort pour ajuster leur enseignement aux nouveaux programmes».

Si la réforme n'a pas engendré de pertes d'emploi ou de mise en disponibilité cette année, il pourrait toutefois en aller différemment l'an prochain, quand les nouveaux de cette année passeront en deuxième année, la majorité des collégiens étant alors sous le nouveau régime.

Pour l'instant, il s'agit de spéculations, mais le secrétaire général estime qu'il pourrait y avoir la moitié des professeurs d'éducation physique et une partie des professeurs de philosophie touchés par les changements. Actuellement, il y a plus d'une vingtaine d'éducateurs physiques et près d'une trentaine de professeurs de philosophie au Collège.

Certains mécanismes sont prévus, indique Claude Courtemanche. Des professeurs pourraient se retrouver en disponibilité avec 80 pour cent de leur salaire, ce qui signifie qu'on pourrait recourir à eux en cas de besoin, tandis que d'autres pourraient se retrouver sans emploi, mais sur la liste de priorité advenant que le Collège doive réembaucher du personnel.

Pour les professeurs mis en disponibilité, des mesures de recyclage permettront à un certain nombre de donner d'autres cours, possiblement dans un domaine de même nature que le leur, par exemple au niveau de la formation complémentaire.



## DIABÉTIQUES

### L'ÉTUDE DU NOUVEAU MÉDICAMENT ALCAR

Pour l'atteinte des nerfs (neuropathie) chez les diabétiques se poursuit jusqu'en octobre.

Si vous présentez, entre autres:

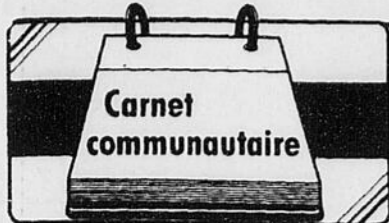
- engourdissements
- sensation de picotements
- douleurs
- brûlures
- faiblesse musculaire
- perte de sensibilité

Contactez:

Madame Christiane Lachance au (819)569-2551 poste 5553  
Infirmière coordonnatrice de recherche

Projet de collaboration des services d'endocrinologie (Drs Chantal Godin et Bruno St-Pierre) et de neurologie (Dr Albert Lamontagne).

68202



mirand, local 213-A-B, à Sherbrooke. Inf.: 569-4166.

### Rose-Croix

L'Ordre de la Rose-Croix AMORC propose une conférence d'information demain à 20h, au 1323, rue Grégoire à Rock Forest. Inf.: 823-9487.

### Soirée de dards

Dards St-Colomban convie les personnes intéressées à sa soirée de dards familiale tous les vendredis à compter du 10 septembre, à 20h, au Conseil des Chevaliers de Colomb, 561, rue Wellington sud, à Sherbrooke. Inf.: André Bolduc au 565-3307.

### Secours-Amitié

Secours-Amitié Estrie, service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel a besoin de bénévoles et tiendra à cet effet une soirée d'information aujourd'hui. Inf.: 823-5400.

### Cours de navigation

L'Escadrille Yamaska Orford offre un cours de navigation de plaisance. Vous pouvez vous informer auprès de Pierre Paré au 823-0790 ou Jacques Therrien au 566-4721.

### Ateliers de théâtre

Le Théâtre du Double Signe de Sherbrooke offre une série d'ateliers de théâtre ouverts à tous et toutes (12 ans et plus). Pour vous inscrire, du 6 au 9 septembre, (819)565-5536.

### La Flambée invite

Le Mouvement La Flambée invite les anciens et anciennes flambistes pour un premier ressourcement le mercredi 14 septembre, à 19h45, au Centre Marianhill, chemin Sainte-Catherine (près de l'Université de Sherbrooke). Également, une première flambée aura lieu les 30 septembre, 1er et 2 octobre, et une première Étincelle les 14, 15 et 16 octobre. On peut s'inscrire à ces deux dernières activités en composant le 563-7794.

### Bénévoles recherchés

Le Centre d'intervention en violence et abus sexuels de l'Estrie (CIVAS-Estrie) est présentement à la recherche de bénévoles pour faire de l'écoute téléphonique. Si ce projet vous intéresse, appelez Josée Rioux au 564-5127.

### Réseau d'appui

Le Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie annonce sa prochaine conférence ce soir à 19h30, au 420, rue Marquette, salle 1 de la Bibliothèque Éva-Sénécal, à Sherbrooke. «La beauté des pierres précieuses et des pierres gemmes», tel sera le sujet abordé par la conférencière-invitée, Louise Scalabrini, gemmologue.

### Retrouvailles

Le Mouvement Retrouvailles Estrie tiendra sa réunion mensuelle (sous forme de groupe de soutien) ce soir à 19h, au CLSC SOC, 50, rue Ca-

## SOIRÉE POLITIQUE — COMTÉ D'ORFORD

Mercredi 7 septembre  
19 h 00  
Église Ste-Marguerite  
340, rue St-Patrice Est  
MAGOG

### ORATEURS

Ginette Therrien,  
candidate du PQ  
Lucien Bouchard,  
chef du Bloc Québécois

Invitation au grand public



Ginette THERRIEN

Parti Québécois  
829-2140  
843-1520

# SUPER PROMOTION du 6 au 17 septembre

«Verre Énergétique Plus» avec gaz Argon **GRATUIT** avec tout achat de portes et fenêtres DF.



- Permet des économies appréciables de frais de chauffage l'hiver et de climatisation l'été;
- Réduit la condensation en maintenant la surface intérieure du verre plus chaude;
- Préviend la décoloration de l'ameublement et des éléments de décoration en réduisant l'effet des rayons ultra-violet;
- et plus encore...

Optez pour la différence DF



**GASTON CÔTÉ**  
1000, RUE GALT EST  
SHERBROOKE  
564-8841

**CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL**  
De tout pour mieux faire!  
1151, KING EST  
SHERBROOKE  
821-2334

**M.R.F. Matériaux Rock-Forest inc.**  
5711, BOUL. BOURQUE  
ROCK-Forest  
864-6801

68854

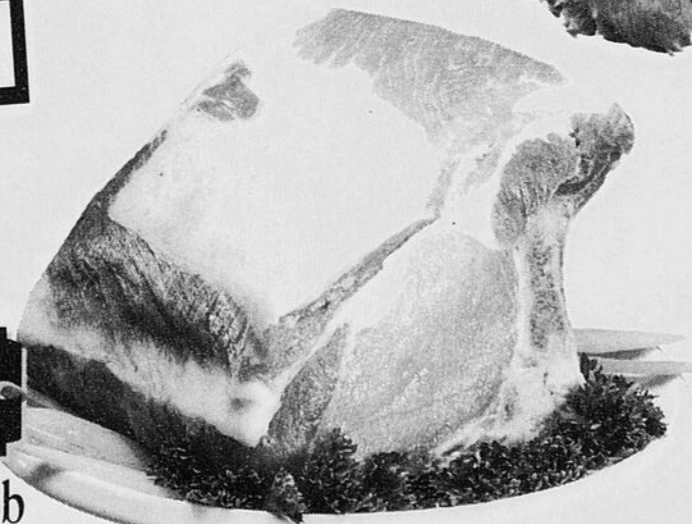
**OUVERT au MONDE D'AUJOURD'HUI**  
DU 6 AU 11 SEPTEMBRE 1994

**RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS**  
Bout des côtes  
Environ 1,4 kg

2,18 \$/kg **99¢ /lb**

**LAITUE ICEBERG**  
Produit du Québec  
Canada no 1  
Grosneur 24

**3/99¢**



**IGA Casino TOYOTA**  
PARTICIPEZ À NOTRE PROMOTION DU 29 AOÛT AU 26 NOVEMBRE 1994  
Voir détails dans notre circulaire

**MOUCHOIRS DE PAPIER MAJESTA**  
150

**49¢**



**BOISSONS AUX FRUITS SPRINT**  
3 x 250 mL  
**8/4,99**

**YOGOURT DELISLE OU SILHOUETTE**  
175 g  
**6/2,99**

**DÉTERGENT À LESSIVE TIDE**  
TIDE ULTRA (4 L)  
ORIGINAL (8 L) Ch.  
**5,99**

VOTRE ÉPICIER-PROPRIÉTAIRE



Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre épicer IGA) Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Marque de certification d'IGA Canada Ltée

**DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE...**

**Duraprix**

**...SUR DES MILLIERS DE PRODUITS DANS TOUS LES RAYONS AUGMENTEZ VOS ÉCONOMIES EN ACHETANT LES PRODUITS IDENTIFIÉS SOUS L'APPELLATION "LES DURAPRIX IGA"**

<b>BROMPTONVILLE</b> MARCHÉ GASTONGUAY BROMPTONVILLE INC. 22, rue St-Joseph	<b>COATCOOK</b> AUX AUBAINES ALIMENTAIRES INC. 265, rue Child	<b>COOKSHIRE</b> SUPERMARCHÉ IGA 113, rue Principale Est	<b>DISRAËLI</b> SUPERMARCHÉ B. GAGNON INC. 125, rue Charpeaux	<b>EAST-ANGUS</b> AUBAINES PLUS ANGUS INC. 150, boul. Angus Sud	<b>FLEURIMONT</b> AUBAINES PLUS FLEURIMONT 2740, rue King Est	<b>KNOWLTON</b> SUPERMARCHÉ BEAUDRY INC. 472, rue Principale	<b>LA PATRIE</b> ASSOCIATION COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA PATRIE 11, rue Notre-Dame	<b>MAGOG</b> MARCHÉ BOUCHARD ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke	<b>PLESSISVILLE</b> CO-OP IGA Plessisville	<b>RICHMOND</b> COOP. DES CONS. DE JOHNSON 555, rue Craig	<b>ROCK ISLAND</b> MARCHÉ BOUCHARD INC. 14, rue Principale	<b>SHERBROOKE</b> MARCHÉ D'ALIMENTATION DIANE RODRIGUE INC. 2530, rue Galt Ouest	<b>ST-ÉLIE-D'ORFORD</b> SUPERMARCHÉ CLEMENT 1065, route 220	<b>ST-NICÉPHORE</b> SUPERMARCHÉ CLEMENT INC. Place Chappellier	<b>THETFORD-MINES</b> COOPRIX IGA 520, boul. Smith Sud	<b>VALCOURT</b> LE BEAU SUPERMARCHÉ (1990) INC. 1038, rue St-Joseph
--	--	--	--	--	--	---	--	---	--	--	---	---	--	--	--	--

# L'emploi à temps partiel a doublé depuis 1975

Huguette YOUNG

Ottawa (PC)

Depuis 1975, le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté chaque année pour at-

teindre 2,9 millions en 1993, rapporte Statistique Canada. Il a plus que doublé entre les années 1975 et 1993.

En fait, près de la moitié (46 pour cent) des 3,5 millions nouveaux emplois créés au cours des 18

dernières années étaient des emplois à temps partiel.

Bien que le nombre d'emplois à temps plein ait augmenté pendant cette période, il a décliné au cours des deux dernières récessions.

Selon Statistique Canada, est considéré emploi à temps partiel un emploi qui exige moins de 30 heures par semaine.

En 1993, 43 pour cent de ceux-ci fréquentaient une institution scolaire alors que 42 pour cent disaient ne pas vouloir d'emploi à temps plein. Les raisons varient: 13 pour cent invoquaient des obligations personnelles ou familiales, alors que deux pour cent se sentaient incapables d'assumer un emploi à plein temps pour cause de maladie ou

d'invalidité.

Ce sont les femmes, surtout, qui occupent les emplois à temps partiel. En 1993, bien que les femmes représentaient 45 pour cent de l'ensemble de la main-d'oeuvre, elles constituaient 71 pour cent des personnes qui occupaient un emploi à temps partiel par choix.

Celles qui travaillaient à temps partiel en raison d'obligations familiales ou personnelles étaient des travailleurs autonomes.

Les travailleurs qui optent pour le temps partiel sont plutôt jeunes. En 1993, 44 pour cent des emplois dans cette catégorie étaient occupés par des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Il y a aussi 760 000 personnes qui ont accepté de travailler à temps partiel parce qu'elles ne trouvaient pas d'emplois à plein temps. De ce nombre, il y avait 510 000 femmes et 250 000 hommes.



La direction et le personnel de Kardie Coiffure sont heureux d'accueillir Claudie Simoneau au sein de l'équipe.

Pour une consultation ou un service personnalisé, rejoignez-la au 563-2019 ou au 563-3216.

**Kardie Coiffure**  
2901, rue Galt Ouest

Claudie Simoneau

## Évangile selon Thomas



Pourquoi lavez-vous le dehors de la coupe. Ne comprenez-vous pas que celui qui a créé le dedans est aussi celui qui a créé le dehors.

Pour information: André 845-7039

## LA POULE AUX OEUFS D'OR

# Des oeufs frais...

et plus  
de bacon!

La Poule aux oeufs d'or est de retour avec un gros lot qui pourrait dépasser 250 000\$ à gagner à la télé et 100 000\$ à gagner à la maison. Réveillez votre chance. Billet en main, suivez la Poule aux oeufs d'or tous les mercredis, 19 h, à TVA.

## ACHETEZ VITE VOS BILLETS!



## Compétitivité

# Les É.-U. reprennent la tête

Genève (Reuter-PC)

Alors que le Canada s'est classé 16e au classement de la compétitivité, les États-Unis, profitant de leur sortie de la récession, ont repris le trophée aux dépens du Japon, emporté dans ses problèmes politiques et économiques, indique le Rapport annuel sur la compétitivité mondiale à paraître mercredi.

Ce rapport, préparé par les analystes de l'Institut du développement de la gestion basé à Lausanne, fait autorité en la matière et constitue un précieux indicateur pour les investisseurs dans le monde développé.

Cette étude fait apparaître également une montée en puissance toujours plus évidente des économies de la zone asiatique qui, selon le rapport, constituent désormais une menace directe pour les sociétés des pays riches en raison de leur vitalité et leurs coûts de production peu élevés.

Les États-Unis devançant dans l'ordre Singapour, le Japon, Hong Kong et l'Allemagne, cinquième. Viennent ensuite la Suisse, le Danemark, surprenant septième, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande.

En outre, la Malaisie et Taïwan font leur entrée dans le «top 20», respectivement aux 17e et 18e places.

Au bas de l'échelle, on trouve la Pologne, juste devant le Venezuela, la Hongrie et le Brésil.

## Le taux d'escompte grimpe à 5,92 p. c.

Ottawa (PC)

La Banque du Canada a relevé hier son taux directeur, qui passe de 5,60 pour cent, son taux de la semaine dernière, à 5,92 pour cent.

Cette hausse survient après deux semaines de baisse du taux d'escompte. La pression à la hausse sur les taux d'intérêt américains s'est répercutée au Canada.

Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 derniers mois a été de 3,87 pour cent, le 1er février 1994. Le taux le plus élevé, au cours des 12 derniers mois, a été de 7,09 pour cent, le 21 juin 1994.

## MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears en vigueur du 1er au 7 septembre 1994 et insérée dans La Tribune du 31 août 1994, à la page C8, pour l'ensemble de golf 11 pièces, seul le bois no 1 a un manche en graphite; autres bois et fers avec manche en acier inoxydable étagé.

Dans le cahier «Bienvenue au rayon de la décoration», en vigueur du 6 septembre au 5 octobre 1994 et insérée dans La Tribune du 4 septembre 1994, veuillez noter qu'à la page 13, les éclairages ne sont pas disponibles pour le moment mais nous acceptons les commandes. À la page 14, les moules à pâtisseries «Chicago» ne sont pas disponibles pour le moment, mais nous acceptons les commandes. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

Cellulaire

**Flamand**

**NOMINATION**



**Lawrence Camden**  
conseiller

Monsieur Charles Groleau, président de Cellulaire Flamand inc., est heureux d'annoncer à la population la nomination de monsieur Lawrence Camden à titre de conseiller au sein de son équipe de vente.

Monsieur Camden connu et très impliqué dans le milieu fleurimontois sera très heureux de vous rencontrer afin de discuter de vos besoins en téléphonie cellulaire. Vous êtes invités à le rejoindre au:

Cell.: (819) 820-5454  
2234, rue King Ouest  
Sherbrooke

**Bell Mobilité**

Enfin libre